



# Procès-verbal de la 31<sup>e</sup> réunion de la commission consultative (Cocosol)

---

Date : 23 mai 2023  
Lieu : Office fédéral de la justice, Berne  
Heure : de 10 h à 15 h

---

N° de dossier : 924-3721/14/2

<b>Présidence :</b>	Luzius Mader	Président Ancien délégué du DFJP aux victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance et ancien directeur suppléant de l'OFJ
<b>Membres :</b>	Urs Allemann-Cafilisch	Ancien membre du comité du fonds d'aide immédiate, personne concernée
	Laetitia Bernard	Travailleuse sociale au centre de consultation LAVI du canton de Fribourg, ancien membre du comité du fonds d'aide immédiate
	Christian Raetz	Ancien chef du Bureau cantonal de médiation du canton de Vaud
	Theresia Rohr	Personne concernée
	Barbara Studer Immenhauser	Archiviste cantonale du canton de Berne et présidente de la Conférence des directrices et directeurs d'archives suisses (CDA)
	Maria Luisa Zürcher	Ancien membre du comité du fonds d'aide immédiate
<b>Excusé :</b>	Guido Fluri	Entrepreneur et auteur de l'initiative sur la réparation, personne concernée
<b>Ex officio :</b>	Reto Brand	OFJ / chef de l'unité MCFA
	Yves Strub	OFJ / unité MCFA, secrétaire de commission suppléant
<b>Procès-verbal :</b>	Simone Anrig	OFJ / secrétaire de commission



## 1 Salutations et communications

Le président ouvre la séance à 10 h et souhaite la bienvenue aux membres de la commission consultative. Guido Fluri est excusé ; il a pris position par écrit sur les cas à traiter et le président l'en remercie.

Le procès-verbal de la précédente séance qui s'est tenue le 28 février 2023 a déjà été approuvé.

Les documents relatifs à la présente réunion ont été envoyés aux membres de la commission il y a environ deux semaines et demie. Tout le monde les a visiblement reçus à temps.

Le président informe l'assemblée que le PNR 76 en est à la phase des travaux finaux : trois synthèses thématiques consacrées à des éléments spécifiques sont en cours de rédaction et la publication de la synthèse globale est prévue pour le printemps 2024. Une manifestation de clôture aura lieu en mai 2024. De plus amples informations seront probablement disponibles dès août 2023.

Reto Brand signale que des personnes concernées de l'« Œuvre des enfants de la grand-route » ont entrepris des démarches afin que les autorités reconnaissent les actes commis à l'époque comme un génocide. L'Office fédéral de la culture (OFC), en charge du dossier, a reçu une demande dans ce sens.

Barbara Studer renseigne sur le projet « Symboles commémoratifs » (Zeichen der Erinnerung [Zeder]) du canton de Berne, dont le riche programme prévoit, dans 166 communes, l'installation de plaques commémoratives, l'organisation d'expositions d'affiches et d'autres manifestations ainsi que l'élaboration de matériel didactique destiné aux écoles. Le coup d'envoi officiel sera donné le 25 mai 2023 au château de Köniz par Christine Häslar, membre du Conseil-exécutif du canton de Berne<sup>1</sup>. Urs Allemann-Cafilisch précise que le projet a suscité un large écho : de nombreuses personnes concernées ont été invitées à venir raconter les expériences qu'elles ont vécues durant leur enfance ou adolescence dans des classes d'école. Le Bistrot d'échange a reçu de nombreuses lettres de remerciement de la part des écoliers.

Urs Allemann-Cafilisch indique (au nom de Guido Fluri, absent) que, cette année également, une fête d'été sera organisée pour les personnes concernées par des mesures de coercition à des fins d'assistance et des placements extrafamiliaux. Elle aura lieu le 17 juin 2023, à Langenthal.

## 2 Renouveau intégral de la commission par le Conseil fédéral pour la législature 2024 à 2027

Les préparatifs en vue du renouvellement complet de toutes les commissions extraparlimentaires par le Conseil fédéral pour la législature 2024 à 2027 sont en cours à l'échelon fédéral. Après le départ d'Elsbeth Aeschlimann à fin 2022, le président actuel (Luzius Mader) ainsi que trois autres membres de la commission consultative (Urs Allemann-Cafilisch, Laetitia Bernard et Guido Fluri) ont annoncé que, pour différentes raisons, ils se retireraient à fin 2023, c'est-à-dire au terme de la législature. Quatre anciens membres, Barbara Studer Immenhauer (qui s'est déclarée prête à reprendre la présidence à partir de 2024), Christian Raetz, Theresia Rohr et Maria Luisa Zürcher se représentent pour un nouveau mandat. L'OFJ a déjà bien avancé dans ses démarches pour remplacer les membres sortants (quatre ou cinq nouveaux membres, dont deux personnes concernées). Il importe de veiller à une composition

<sup>1</sup> Pour les détails, voir [www.symbole-commemoratif-berne.ch](http://www.symbole-commemoratif-berne.ch)

équilibrée de la commission qui tient compte notamment de manière appropriée des critères (régions linguistiques, sexe, etc.) valables pour l'ensemble des commissions extraparlimentaires de la Confédération.

Le président se réjouit que Barbara Studer Immenhauser soit disposée à reprendre la présidence de la commission consultative (sous réserve bien entendu de sa nomination par le Conseil fédéral). Il se dit confiant pour la suite, vu que la commission peut continuer de compter sur l'engagement et l'expérience de plusieurs membres actuels et que les recherches pour remplacer les membres sortants sont en bonne voie.

### **3 Discussion des dossiers individuels**

#### **3.1 Cas abordés lors de séances précédentes**

À l'occasion de séances précédentes, la commission consultative a demandé pour deux cas des éclaircissements à l'unité MCFA, qui a livré ses résultats. Après une discussion approfondie, la commission recommande d'accepter une des demandes et de rejeter l'autre.

#### **3.2 Cas traités par voie de circulaire (listes mensuelles)**

**3.2.1** Le président constate que les listes mensuelles de février, mars et avril 2023 comportaient respectivement 22, 44 et 54 demandes que l'unité MCFA envisageait d'approuver.

Le président a contrôlé par échantillonnage quelques cas des listes mensuelles de février et de mars 2023. Il souhaite discuter encore aujourd'hui de six cas figurant sur ces listes. Après délibération, la commission recommande d'en approuver cinq. Pour le dernier cas, elle charge l'unité MCFA d'effectuer des recherches supplémentaires.

Le président ainsi qu'un autre membre ont consulté plusieurs dossiers de la liste d'avril. Le président informe que trois cas devront être discutés au sein de la commission ; ils seront mis à l'ordre du jour de la séance du 22 août 2023.

**3.2.2** De février à avril 2023, l'unité MCFA n'a soumis aucune demande aux membres de la commission qu'elle envisageait de rejeter du fait qu'elle était manifestement infondée.

#### **3.3 Nouveaux cas**

Pour la séance de ce jour, l'unité MCFA a soumis 24 nouveaux cas à la commission, proposant d'en rejeter douze et d'examiner plus en détail les douze autres (cas limites). Après discussion approfondie de chaque cas, la commission recommande d'accepter quatre demandes et d'en rejeter quinze. Dans cinq cas, les délibérations sont reportées à des fins d'éclaircissements.

### **4 Valorisation des résultats de la recherche (situation actuelle)**

Conformément à l'art. 15 LMCFA, l'OFJ veille à la diffusion et à l'utilisation (valorisation) des résultats de l'étude. En décembre 2022, le Conseil fédéral *in corpore* a pris connaissance de la charte de l'OFJ pour la valorisation des résultats et l'a approuvée. L'OFJ a commencé la mise en œuvre début 2023 et, d'ici à fin 2028 au plus tard, neuf mesures (projets partiels) seront réalisées. En mars, les principales informations relatives au projet et à la charte dédiée ont été publiées sur le site Internet de l'OFJ<sup>2</sup>.

<sup>2</sup> <https://www.bj.admin.ch/bj/fr/home/gesellschaft/fszm/valorisierung.html>

En 2023, l'accent sera mis en particulier sur le développement de matériel didactique : en 2018 déjà, la haute école pédagogique de Berne (HEP Berne) a élaboré l'outil didactique en ligne « Exclus et mis à l'écart »<sup>3</sup> sur la base des travaux de la Commission indépendante d'experts (CIE) internements administratifs. Élaborée en allemand, cette offre de formation est actuellement mise à jour et sera bientôt disponible en français et en italien également (traductions en cours). Par ailleurs, une nouvelle application pédagogique en trois langues consacrée à la problématique des MCFA est en cours de développement. Toujours cette année (en automne probablement), la production et la réalisation d'une plateforme Web et d'une exposition itinérante feront l'objet d'une mise au concours publique. En outre, l'OFJ aura la possibilité, à partir de 2024, de soutenir financièrement des projets de tiers ayant pour but de mieux faire connaître le sujet des MCFA.

Le président remercie les intervenants pour ces informations, tout en soulignant la qualité et la pertinence de la charte du projet de valorisation des MCFA élaborée par l'OFJ.

## 5 Projets d'entraide (situation actuelle)

À l'occasion d'un colloque qui s'est tenu à Berne le 9 mai 2023 avec la participation de la Conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider, le Mouvement ATD Quart Monde a présenté le rapport final du projet de recherche « Pauvreté – Identité – Société »<sup>4</sup> soutenu financièrement par l'OFJ depuis 2019. Grâce à la méthode du « croisement des savoirs », des personnes en situation de pauvreté – dont la moitié est concernée, en première ou en deuxième génération, par les mesures de coercition à des fins d'assistance prises avant 1981 –, des spécialistes du terrain et des scientifiques ont travaillé ensemble sur ce que cela signifie, aujourd'hui en Suisse, de vivre dans la pauvreté et de dépendre d'un soutien, d'une part, et sur la manière dont le lien entre assistance et coercition s'est développé jusqu'à aujourd'hui. Il en est notamment ressorti des pistes concrètes pour améliorer la prise en charge institutionnelle des personnes concernées.

Comme évoqué lors de la dernière séance, le projet « Caregivers » (porté par la Fondation Guido Fluri et Pro Senectute), dont le but est de constituer un réseau d'aidants dûment formés (issus du cercle des personnes concernées), sera étendu à la Suisse romande et à Zurich. Ces *caregivers* soutiendront d'autres personnes concernées dans différentes situations de vie. Une campagne d'information menée dans des établissements pour personnes âgées et des établissements de soins permettra en outre de sensibiliser le personnel à la problématique des MCFA. La demande d'extension du projet (pilote) a été approuvée par l'OFJ.

L'association « Agir pour la dignité » prépare un projet d'entraide, dans le cadre duquel 25 portraits vidéo de personnes concernées seront réalisés au cours des trois prochaines années en Suisse romande. Ces témoignages seront notamment utilisés pour faire connaître la problématique des MCFA dans les écoles. Les auteurs du projet ont retravaillé leur demande avant de la soumettre une nouvelle fois à l'OFJ, qui est persuadé que ce projet pourra lui aussi être approuvé et mis en œuvre rapidement.

## 6 Varia

La prochaine séance de la commission consultative aura lieu le 22 août 2023, à partir de 10 h probablement.

<sup>3</sup> <https://www.phbern.ch/dienstleistungen/unterrichtsmedien/ideenset-ausgegrenzt-und-weggesperrt>

<sup>4</sup> [Rapport final du projet de recherche "Pauvreté - Identité - société" - ATD Quart Monde](#)

N° de dossier : 924-3721/14/2

Le président remercie tous les membres de la commission consultative et les collaborateurs de l'unité MCFA pour leur participation active et leur collaboration constructive lors de la séance de ce jour.

La séance est levée à 15 h.